

Charte du Travail en commun



Chef de Projet

Yassir El Hamidi



Equipe Technique

Théo Dobrossy
Lucile Dugué



Equipe Business Plan

Marie Chomi
Mariana Esteguy



Equipe Communication

Arthur Dollet
Guillaume Grimmelpont

Les valeurs de l'équipe :

L'équipe s'engage à être investie dans nos rôles respectifs, ainsi qu'à être **respectueux** les uns avec les autres dans l'optique de travailler dynamiquement **en équipe**. Aussi, il est important pour nous de **partager nos opinions** et **être à l'écoute** de toutes les idées.

Organisation :

Notre équipe travaille **ensemble** et se répartie les tâches en fonction de notre rôle et nos facilités.

Droits et devoirs :

J'ai le droit d'avoir un avis ou de m'opposer au groupe sous réserve d'une argumentation.

Pendant ce projet, **je m'engage** à fournir le travail nécessaire pour favoriser l'avancement du groupe.

L'autoévaluation :

Je saurai que nous avons bien travaillé ensemble si le groupe se retrouve dans le résultat final du projet.

En plus :

Tout le monde est au même niveau hiérarchique, la parole du chef de projet pèse autant que celle de n'importe qui, mais il s'occupe de gérer l'organisation et les divergences.



Google Drive

Pour s'échanger des fichiers



Messenger

Pour communiquer facilement



Réunion

Les réunions sont organisées à l'avance en fonction du travail à fournir mais en dehors des temps « PCIS », 2 fois par semaine, une réunion d'une heure pour voir où tout le monde en est, et réorganiser les tâches si besoin

En cas de non-respect de la charte :

Un rappel de la charte sera effectuée, si l'écart est trop grand une obligation financière de type consommation au bar sera requise.

Merci